



Créer son site perso sur Orange Créer son site perso sur Orange

MAJ le 17/05/2011

Présentation du problème

Orange, comme tous les autes FAI propose d'ouvrir une page personnel sur ses serveurs.



Voici le portail d'orange. Cliquez sur espace client.

pour accéder à votre espace client...





Entrez votre numéro de portable ou votre adresse email ainsi que votre mot de passe.

Si vous avez une liaison avec livebox, il semble que vous puissiez rentrer sur page perso ce qui n'est pas le cas si vous ne possédez qu'un téléphone portable orange, même avec une carte 3G

Pour accéder au site des pages perso, cliquez sur le lien suivant : http://pages.perso.orange.fr/Accueil.html

7

ET AIO

Fiche Technique

Cliquez sur page perso





découvrir

L'annuaire, enregistrez votre site personnel.

Le tableau comparatif, vous guide dans votre choix de pages perso.

- annuaire des pages perso
- tableau comparatif

comprendre

L'atelier des pages perso va vous accompagner dans la création et la personnalisation de votre site personnel. L'atelier vous guidera via ses conseils et son aide à enrichir et à optimiser votre site personnel pour lui donner une bonne visibilité sur le net.

- découvrir l'atelier
- y questions / réponses



créer mon site

gérer mon site

étape 1 sur 3 1 2 3

conditions générales d'utilisation

France Télécom (ci-après dénommée FT) Société Anonyme au capital de 10 594 839 096 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 380 129 866, ayant sont siège social 6, Place d'Alleray – 75015 Paris, et domiciliée pour les besoins des présentes 1, avenue Nelson Mandela – 94110 Arcueil, et Orange France (ci-après dénommée OF) Société Anonyme au capital de 2.096.517.960 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

1 - Conditions générales applicables

Seul le titulaire de l'abonnement Internet Orange peut accéder au Service Pages Perso accessible sur l'onglet Internet du portail www.orange.

j'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation

Jean THIOU http://aivm.free.fr Page 2

Fiche Technique



Pour rendre vos pages web personnelles visibles sur internet, vous avez besoin d'un espace disque sur la plateforme Internet Orange, espace sur lequel seront hébergées ces pages. Ce répertoire vous est attribué à vous seul. Vous pourrez y avoir accès afin d'y déposer vos pages et vos fichiers et modifier son nom ultérieurement.

														_
		re l'adress	répertoire e de votre a : http://cecile.			par		il e vous	sera chois	visible issez "c		voti comme		
nom	n du répe	rtoire												
liste	des cara	actères que v	ous pouvez ut	liser pour le	nom de votr	e site :	•							
		•	26 caractère itués ne sont pa									et le ti	ret "-".	
											ar	muler	valide	

Jean THIOU http://aivm.free.fr Page 3